

PROCES-VERBAL
de l'assemblée générale
du Club des Patineurs de Moutier
du mardi 23 juin 2020 à 19h,
tenue au restaurant de la Gare à Moutier

Président : M. Lucio Cocciantelli
Secrétaire
des verbaux : Mme Giovanna Mele De Pascalis
Présences : 18 membres selon liste annexée
Excusés : 10 membres selon liste annexée

M. Cocciantelli, en sa qualité de président, ouvre la séance à 19 h 10.

Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes, explique que les membres mineurs n'ont pas le droit de vote et que seul leur représentant peut avoir une voix.

1. Appel et nomination de deux scrutateurs pour l'assemblée

M. Cocciantelli propose de nommer Mmes Stéphanie Cocciantelli et Letizia Winkler comme scrutatrices. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

2. Approbation du PV de l'AG du 13 juin 2019

Le PV de l'AG du 13.6.2019 est approuvé sans modification.

3. Rapport du président, M. Lucio Cocciantelli

M. Cocciantelli lit son rapport. Cette saison marque le début d'une collaboration entre les clubs du GIJP pour l'organisation d'un camp d'été commun à Leysin. Ceci pour profiter de synergies et de dégager des économies.

Divers changements administratifs ont été faits cette saison:

- Introduction des paquets avec possibilité de payer mensuellement.
- Réinscription automatique des membres en mai. Dans l'ensemble, cela a bien fonctionné.

Suite à la diminution du nombre de patineuses de la synchro, nous avons dû mettre de côté cette discipline, quitte à y revenir à l'avenir.

Pour la deuxième année de suite, nous n'avons pas eu de chance avec la balade gourmande. Cette année, nous avons dû annuler, faute de participants.

Notre deuxième édition de la Coupe prévôtoise a été un franc succès, avec une bonne participation des clubs alémaniques.

En janvier 2021 aura lieu la 3^e édition, qui se tiendra sur deux jours.

Ensuite est arrivé un nouveau virus, le Covid-19, et nous avons été confinés. A notre grande déception, nous n'avons donc pas pu faire de gala cette année.

Le comité s'est quelque peu étoffé, mais comme indiqué dans la lettre de convocation à l'AG, nous sommes encore à la recherche de deux personnes qui pourraient venir épauler le comité (pour le sponsoring ainsi que pour l'organisation du souper de soutien d'Halloween).

Nous souhaitons la bienvenue parmi nous à Madame Zeller Sabine.

Pour conclure, le président relève l'engagement des patineurs et des patineuses ainsi que la bonne entente qui règne entre eux.

Il remercie les bénévoles ainsi que tous les membres du comité pour leur engagement et souhaite un bel été à tous. Le rapport est annexé au présent PV.

4. Rapport de la caissière et présentation des comptes 2019-2020

Mme Dominique Hubleur présente les comptes bouclés au 30.04.2020. L'exercice se boucle avec un léger déficit (2'726.- frs). C'est la 3^e année consécutive avec un découvert.

Les charges ainsi que les produits sont présentés sous forme de tableau.

Ces deux documents sont annexés au PV.

5. Rapport des vérificatrices des comptes et approbation

Les vérificatrices des comptes, soit Mmes Sylvie Charmillot et Romi Nobel, ont effectué ce contrôle au 20.6.2020.

Elles ont trouvé les comptes exacts et bien tenus. Elles proposent à l'assemblée d'approuver les comptes pour la saison 2019/2020. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Le rapport des vérificatrices est annexé au PV.

6. Rapport de la commission technique individuel

Simona Bottinelli nous lit son rapport.

Bon camp d'été à Leysin du 11 au 17 août 2019, qui a réuni 10 participants. Tout s'est bien passé. Elle remercie Ennem pour l'organisation du camp ainsi que des ventes de pâtisseries.

Le CP Moutier a participé à 10 concours, avec 14 places sur les podiums, dont 5 premières places. Elle félicite les patineurs : Elisa et Shana pour leur 7^e place aux Championnats Romands à Bulle.

L'après-saison a été annulée, en raison du Covid 19.

Reprise de la gym après une saison de pause.

Elle souhaite à tous une saison 2020-2021 couronnée de succès. Le rapport est annexé au présent PV.

7. Rapport de la professeure de patinage individuel

Simona Bottinelli nous lit son rapport.

Bon camp d'été à Leysin du 11 au 17 août 2019, qui a réuni 10 participants.

En général, les patineurs ont bien travaillé durant la saison.

Reprise de la gym, après une saison de pause.

Le rapport est annexé au présent PV.

8. Rapport du Coach J+S

Il n'y a pas de rapport du coach J+S pour la saison 2019-2020 du fait qu'en raison d'une erreur, Laura Vogt coach J+S n'a pas été invitée à cette AG. Le président s'excuse pour cette malheureuse erreur.

9. Démissions-élections

Le président précise que toute démission doit être signalée par écrit avant le 1^{er} mai (art. 11 des statuts). Nous avons reçu les démissions suivantes :

Démissions de patineurs: Kevin Kohler, Melissa Ferreira, Oksana Iadarola, Cali Ricci, Calie Germiquet, Juliane Charmillot, Lara Molinari.

Démission de la commission technique indiv. : Mme Laura Vogt, coach J+S (en charge depuis la saison 2016-2017)

Démission de Mme Muriel Pelletier, qui avait déjà démissionné du poste d'assesseur au sein du comité central, arrête la fonction de Sponsoring.

Personne dans l'assemblée n'a souhaité se présenter aux postes de :

- a) du président
- b) du Comité
- c) des Commissions techniques
- d) des vérificateurs des comptes

Organes pour la saison 2020-2021

Comité central

Président:	M. Lucio Cocciantelli
Vice-présidente:	Fanny Brossard Stähli
Caissière:	Mme Dominique Hubleur
Secrétaire:	Mme Antonella Spada
Secrétaire PV :	Mme Giovanna Mele De Pascalis
Coach JS :	Mme Fanny Brossard Stähli
Représentante individuel:	Mme S. Bottinelli
Assesseeurs:	M. Enzo Dell'Anna, Mme Pauline Champion, Mme Tamara Houlmann

Commissions techniques

Commission technique patinage individuel

Représentante individuel:	Mme Simona Bottinelli
Professeure de patinage ind.:	Mme Simona Bottinelli, Mme Sabine Zeller
Assesseeurs:	Ennem Cabral – Mauron,

Vérificateurs des comptes

Mmes Sylvie Charmillot et Romi Nobel.

L'assemblée accepte les propositions en bloc par acclamation.

10. Fixation de la cotisation de base annuelle

La cotisation de base annuelle reste à 100.- frs.

11. Présentation des activités du club pour la saison 2020-2021

Cf. liste annexée au PV.

12. Adoption du budget pour la saison 2020-2021

Mme D. Hubleur nous présente le budget pour la saison prochaine. Il est adopté à l'unanimité.

13. Révision mineure des statuts du CP Moutier

- L'abréviation USP (Union Suisse de Patinage) est remplacée par SIS (Swiss Ice Skating)
- A l'article 6, il a été clarifié que les fonctionnaires du club sont considérés comme membres du club et dès lors soumis au paiement de la cotisation.
- A l'article 11, les modalités des exclusions ont été précisées.
- A l'article 14, les délais de paiement des cotisations ont été clarifiées.

Les modifications ci-dessous sont acceptées à l'unanimité.

14. Information sur les changements dans les cours pour 2020-2021

S'agissant de la participation aux concours, la SIS a introduit une licence Kids dès la saison 2020-21. Elle coûte 30.- frs par année.

15. GIJP

L'AG du GIJP n'a pas encore eu lieu. Le GIJP est à la recherche de plusieurs personnes pour son comité.

L'idée d'organiser des camps d'été sous l'égide du GIJP fait son chemin. L'idée de base serait d'avoir un camp d'été hors région avec hébergement (comme par exemple Leysin) et un second dans la région avec retour à la maison chaque soir.

16. Membre d'honneur

Le comité propose de nommer Olivier Schnegg comme membre d'honneur. La proposition est acceptée à l'unanimité. Olivier Schnegg, qui n'a pas pu être présent lors de la présente assemblée générale, a transmis une lettre de remerciements, que M. Lucio Cocciantelli lit à l'assemblée.

17. Divers

Un concours de dessins a été organisé à l'occasion de la présente assemblée générale.

Les deux gagnantes ex-aequo sont :

Shana Brotschi, de Courtételle, et Lana Winkler de Moutier. Elles gagnent chacune 3 cours privés de 20 min chez Mme Simona Bottinelli et verront leurs dessins respectivement en couverture du carnet de saison 2020-2021 et sur le flyer distribué en début de la saison prochaine dans les écoles.

M. Cocciantelli clôt cette AG ordinaire à 20h35 en remerciant tous les participants présents et en annonçant que les boissons sont offertes par le CPM.

Le Président :

La Secrétaire des verbaux :

LUCIO COCCIANTELLI

GIOVANNA MELE DE PASCALIS